

ASSEMBLÉE DU 2 octobre 2018

Procès-verbal de l'assemblée **extraordinaire** de la Société de transport de l'Outaouais tenue au siège social de la Société, le mardi, 2 octobre 2018 à 9 h 15, sous la présidence de madame Myriam Nadeau.

Sont présents :

Madame Myriam Nadeau, présidente, conseillère de la Ville de Gatineau
Madame Audrey Bureau, vice-présidente, conseillère de la Ville de Gatineau (par téléphone)
Monsieur Jocelyn Blondin, conseiller de la Ville de Gatineau
Madame Marie-Pier Bouladier, représentante des usagers du transport adapté (par téléphone)
Monsieur François-Michel Brière, représentant des usagers du transport régulier (par téléphone)

Sont également présents :

Madame Line Thiffeault, directrice générale
Monsieur Richard Vézina, secrétaire corporatif et responsable du contentieux

Sont absents :

Monsieur Jean Brunet, directeur général adjoint – ressources humaines et services administratifs partagés
Madame Maude Marquis-Bissonnette, conseillère de la Ville de Gatineau
Monsieur Martin Lajeunesse, conseiller de la Ville de Gatineau

Ouverture de l'assemblée

Période de questions :

Aucune question n'est soulevée.

CA-2018-120

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jocelyn Blondin
APPUYÉ PAR monsieur François-Michel Brière
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. **Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Période de questions
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Nomination au poste de directeur général**
4. **Levée de l'assemblée**

ATTENDU QUE dans une lettre qu'elle transmettait au Conseil d'administration le 15 mars 2018, la directrice générale de la Société, M^{me} Line Thiffeault, signifiait son intention de prendre sa retraite en date du 31 octobre 2018;

ATTENDU QU'afin de combler le poste précité, le Conseil d'administration s'est adjoint les services de la firme Octave Mæcenat afin de l'appuyer dans cette démarche;

ATTENDU QU'un processus de recrutement a été entamé et que le comité de sélection, composé de M^{mes} Myriam Nadeau, présidente du conseil d'administration de la STO et Linda Brouillette, directrice des ressources humaines de la Ville de Gatineau ainsi que de MM. Martin Lajeunesse et François-Michel Brière, administrateurs, a procédé aux entrevues des candidats;

ATTENDU QU'à la suite de ces entrevues, le comité de sélection recommande de retenir la candidature de M. Marc Rousseau au poste de directeur général;

ATTENDU QUE la Société et M. Marc Rousseau ont convenu des conditions d'embauche de ce dernier;

IL EST UNANIMEMENT PROPOSÉ ET RÉSOLU :

QUE les services de M. Marc Rousseau soient retenus à compter du 29 octobre 2018 pour combler le poste de directeur général de la Société;

QUE le projet de contrat de travail intervenu entre la Société et M. Marc Rousseau relativement à la nomination de M. Rousseau au poste de directeur général de la Société, soit approuvé et que la présidente et le secrétaire corporatif et responsable du contentieux de la Société soient autorisés à signer pour et au nom de la Société, ledit contrat de travail;

QUE l'organigramme de la Société soit modifié en conséquence, approuvé et conservé dans les dossiers de la Société.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jocelyn Blondin
APPUYÉ PAR madame Audrey Bureau
ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée à 9 h 25.

Adoptée à l'unanimité

Myriam Nadeau,
Présidente

Richard Vézina,
Secrétaire d'assemblée



STO

Société de transport
de l'Outaouais

**Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du
Conseil d'administration de la Société de transport de
l'Outaouais tenue le 2 octobre 2018**